

Accueils de loisirs

ETE 2016

(du 06/07/2016 au 30/08/2016)

FICHE DE SOUHAITS

Retrait et retour	Du 17 au 27 mai 2016	Retrait A la Direction de l'Education, dans les Mairies de proximités, auprès du référent ou sur le site www.orleans.fr
		Retour auprès du référent périscolaire uniquement

Avant toute demande de réservation, il est impératif d'avoir complété et remis le dossier administratif 2015-2016 à la DIRECTION DE L'ÉDUCATION (Accueils de loisirs - Hôtel Groslot, place de l'Etape 45000 ORLEANS).

Si celui-ci a déjà été constitué, en cas de changement (situation professionnelle, prolongement de contrat d'intérim, contrat à durée déterminée ou indéterminée, déménagement, téléphone, école...) pensez à l'actualiser en nous joignant le ou les justificatif(s) : dernières fiches de paye, nouveau contrat, justificatif de domicile récent, nouvelle fiche d'inscription scolaire.

En cas de demandes de réservations trop nombreuses, les souhaits seront examinés par une commission d'attribution suivant des critères de priorités indiqués dans le règlement intérieur des Accueils de Loisirs Sans Hébergement

Des refus de réservation seront opposés si la famille est en impayés sur la ou les factures des deux mois précédant la facture en cours.